

## Portrait de l'architecte en acrobate

*Dans la fable de La Fontaine, si le chêne est l'incarnation de la résistance et le roseau celle de la négociation, c'est bien au second que la fable donne finalement raison. Cette leçon de flexibilité pourrait être une des clés de lecture de la démarche de l'atelier Alain Richard. Pour la Maison de la nature à Molenbeek, elle permet au projet de s'ajuster à un programme et à un site en constant ballottage. Mieux encore, ces détours et rebonds l'amènent à construire sa saveur et sa pertinence.*

À l'initiative d'une association locale, « les amis du Scheutbos », la commune de Molenbeek acquiert en 2003 une parcelle attenante à ce petit morceau de campagne préservé dans le tissu métropolitain. À l'instar du bois de la Cambre pour la partie sud, le Scheutbos constitue une respiration essentielle à l'échelle de toute la partie ouest du tissu bruxellois. Associant un parc récréatif urbain à un espace semi-naturel, il constitue un bien commun attentivement préservé depuis la révision du plan de secteur bruxellois en 1990.

Le site concerné s'inscrit comme un trait d'union entre la chaussée de Ninove, axe urbain très chargé en trafic, et le parc lui-même, accessible depuis le fond de la parcelle. Même si l'aspect des bâtiments qui s'y trouvent ne le laisse pas présager, elle comprend déjà une petite exploitation agricole, avec une étable en partie arrière de la parcelle et un corps de bâtiment à l'avant, dont l'aspect symétrique et altier l'apparente à une maison de maître. On notera au passage que cette symétrie n'est qu'illusoire, car l'aile ouest est un entrepôt de qualité sommaire, sans lien avec le corps de logis principal.

On se prend à imaginer l'ancien propriétaire, feu Monsieur Claes, en dernier des Mohicans face au trafic urbain passant quotidiennement sous ses fenêtres. Toute la saveur paradoxale du site et du programme pourrait s'inscrire dans cette image.

Après le décès du fermier, fleurit l'idée de transformer cet endroit en un lieu public dédié à la préservation du site du Scheutbos et à son exploitation culturelle et pédagogique. Le lieu est d'abord utilisé en l'état par diverses associations, puis un projet de réhabilitation plus ambitieux est mis en place conjointement par la commune et Beliris, l'opérateur fédéral/Région qui assure ici la maîtrise d'ouvrage pour l'étude et le chantier. Le programme sera donc celui d'une « maison de la nature » : petite ferme en activité, associée à des activités de diffusion et d'animation. L'exploitant habitera sur place et jouera également le rôle de concierge du complexe.

La proposition initiale de l'architecte, lauréate en 2010 de la procédure de sélection, prend acte du statut de trait d'union du projet. Elle déploie sur toute la longueur de la parcelle une longue interface architecturale rectiligne captant le public de la rue et l'accompagnant jusqu'au parc. Ce long couloir habité agit comme un élément signalétique qui distribue l'ensemble du site et s'habille de mobilier pédagogique pour accompagner les parcours. Cette traduction architecturale constitue une illustration très directe du programme. Elle apparaît presque caricaturale en ce qu'elle s'impose de matérialiser par un bâtiment dispositif construit un axe de circulation certes signifiant symboliquement, mais dont l'usage ne nécessite pas a priori d'être à couvert. Ce dispositif, de surcroît, réduit la surface de la cour et dévie les vues vers le nord, alors que le Scheutbos est situé au nord-est du site.

Le projet va ensuite évoluer fortement, principalement en raison de redistributions successives de l'assiette foncière disponible. En septembre 2012, l'avant-projet doit être fortement adapté en raison de deux contraintes nouvelles : d'une part, l'étable existante, qui était conservée dans ses fonctions par le projet, s'avère trop fragile pour être maintenue. D'autre part, l'école voisine nécessite une extension de périmètre, qui absorbe le fond de la parcelle sur toute sa largeur et presque un tiers de sa longueur. Le lien direct au Scheutbos est donc compromis.

Pour retrouver ce lien, une bande de terrain attenante à la parcelle est mise à disposition par la commune, mais sa position latérale invalide complètement le dispositif architectural initial. Le dispositif axial est donc abandonné au profit d'une mise en valeur du vide de la cour, qui devient une vraie cour de ferme avec une distribution entre les différents corps de bâtiment par l'extérieur. Les

étables sont disposées dans un nouveau bâtiment en fond de cour, et l'ouverture physique et visuelle vers le Scheutbos se redéploie vers le nord-est.

Une version du projet plus loin, soit un mois plus tard, les besoins de l'école voisine ont encore été revus à la hausse. L'accès au Scheutbos à l'arrière doit être réduit à une largeur de trois mètres, et l'avant de la parcelle doit recevoir des fonctions de dépose-minute, et donc perdre son statut de zone plantée qui constituait un tampon avec la chaussée de Ninove. En revanche, le terrain disponible est élargi vers l'est jusqu'au pignon voisin et permet donc une plus grande liberté d'aménagement de l'avant de la parcelle. Ce pignon mitoyen côté rue constitue en outre une présence signalétique significative en entrée de ville, et pose donc un nouvel enjeu d'aménagement.

Les architectes proposent alors d'extraire le logement du gestionnaire du corps de bâtiment existant afin d'habiller ce pignon aveugle d'une présence habitée. Ce logement y gagne en qualité et en intimité, en récupérant notamment un véritable jardin déployé en longueur et dont le fond se mêle aux fonctions de la ferme. Disposé en entrée de site, ce logement jouera pleinement son rôle de concierge du complexe.

L'ancien bâtiment, qui n'accueille plus que des fonctions publiques, y voit donc son programme clarifié et simplifié. Ceci permet notamment la démolition de la « fausse » aile ouest, ouvrant la perspective depuis la rue vers la cour et, au-delà, vers le Scheutbos.

Le projet est donc passé d'un travail schématique par le plein (le dispositif axial) à un travail pragmatique par le vide (la cour et ses accès). L'axe de départ est toujours présent, mais il est réalisé par l'ouverture visuelle plus que par un corps construit. Et l'ensemble du projet, au-delà des réponses aux contraintes nouvelles imposées par l'école voisine, a gagné en franchise et en générosité vis-à-vis de l'espace public.

En assumant l'éclatement des fonctions en entités distinctes et autonomes, le projet accepte de perdre en lisibilité visuelle pour se constituer en lieu ouvert. Entre le corps de bâtiment existant, le nouveau logement et les étables à l'arrière, le langage architectural semble avoir été choisi de manière distincte, pour approcher au plus près de contraintes techniques et formelles propres à chaque partie. De même, l'expression des façades latérales et arrière du bâtiment principal se distingue nettement de celle de la façade avant, maintenue dans son matériau initial.

L'ensemble apparaît comme un collage, à l'instar de l'environnement construit dans lequel il prend place. Chaque situation du projet trouve une réponse architecturale libre de toute assignation à une homogénéité esthétique globale. Et ce, même si chacune des articulations entre ces différentes parties est traitée avec le soin et la rigueur caractéristiques de l'équipe d'architectes en charge.

Les évolutions successives du projet montrent que cette posture induit une grande adaptabilité du projet pendant la conception, puisque ces fragments ainsi rendus autonomes peuvent être déplacés, reformulés, voire supprimés, sans fragiliser l'ensemble de la démarche.

Sans gros risque d'erreur, on pourrait avancer que l'évolution du projet une fois les clés confiées aux futurs usagers s'en trouvera également facilitée, puisqu'elle pourra s'économiser le respect d'une œuvre trop parfaite, dont de futures transformations ne pourraient qu'altérer l'intégrité.

On voit aussi combien ici l'architecte doit jongler avec des contraintes mouvantes jusqu'au point où il devient impossible de démêler l'apport de chaque intervenant. Si la parcelle n'avait pas été modifiée plusieurs fois, le projet serait-il sorti de son image schématique initiale ? À qui, ou à quoi, faire crédit du résultat final ? À l'architecte ou au commanditaire qui a défini le cadre de son intervention ? Aux utilisateurs qui ont initié le projet ou au site qui agit ici comme un objet trouvé donnant son sens à toute la scène ? Ou peut-être à la situation elle-même, qui réunit l'ensemble de ces paramètres ?

La figure de l'architecte en « auteur de projet » disparaît ici au profit de celle de l'acrobate. Il n'a pas abandonné son caractère d'artiste ou de poète, mais se

révélera moins dans l'évidence d'un objet livré que dans un certain sens de la situation, une habileté au déplacement, délaissant l'obsession pour la signature.

Loin de chercher à réparer le tissu hétérogène dans lequel il s'insère, caractéristique des périphéries urbaines contemporaines, il prend acte et donne du sens là où c'est possible, exploitant les accidents, les failles et les potentiels mouvants de la situation. « Je ne suis pas un homme de conflits », m'a confié Alain Richard. Assurément loin de la posture classique de l'architecte qui confond parfois héroïsme et arrogance, lui et son équipe composent avec le réel, avec une bonhomie salutaire en guise d'étendard.